

Image not found or type unknown



## Reconnaissance d'un enfant

Par **ebev\_old**, le **10/12/2007** à **15:32**

Bonjour,

J'ai une relation avec quelqu'un, je suis enceinte , il veut que j'avorte sinon il ne s'occupera ni de moi ni de l'enfant, j'ai 34 ans , je n'ai pas d'enfant et je ne me vois pas entrain de refaire un avortement car j'ai déjà un passé lourd dans ce sens

Quelles preuves faudrait-il fournir au juge pour qu'il puisse ordonner un test d'Adn? Des photos par exemple?

Merci d'avance